



Courrier huissier saisie vété

Par Manima

Bonjour, en novembre. J ai eu une saisie attribution sur mon compte bancaire.

Aujourd hui le meme huissier m envoie un courrier simplement dernier rappel avant saisie vente.

Sur ce courrier est noté, le nom de la société a qui je dois ainsi que le détail des sommes dues. Le courrier ne fait pas référence au jugement. Ils me donnent 24h pour régler A défaut, il reprend immédiatement. Les poursuites à mon encontre sans autre préavis et procédez les jours prochains à la saisie vente de l ensemble de mes facultés mobilières.

Je vis Chez une personne âgée mais je suis aussi Chez ma fille eT Chez une amie. Je n ai pas vraiment de domicile fixe. Je n ai aucune envie que l huissier débarque Chez cette personne Quand je n y suis pas.

Jusqu a présent, sur conseil d un avocat, jé renvoyais les courriers n habite pas à l adresse indiquée. J ai deja une saisie sur salaire, Si la procédure consiste à déposer au tribunal une saisie sur salaire, Ca m est égal. Mais c est la saisie vente qui m inquiète plus. L huissier ne doit il pas mettre dans son courrier la date du jugement ?

Dans l attente de votre retour,

Cordialement

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50